

# STATUTS

DE LA  
SOCIETE CIVILE  
IMMOBILIERE

[REDACTED]

Siège social :

[REDACTED]

SCI à Capital variable

1

STATUTS  
SCI [REDACTED]

L'AN DEUX MILLE DOUZE  
Et le [REDACTED]

Les soussignés ont établi, ainsi qu'il suit, les statuts de la société civile immobilière à capital variable devant exister entre eux.

## 'ASSOCIES'

1/ Monsieur Richard Luc PASTEL, Président de société, demeurant à CHARANTONNAY (38790 ; Isère) 664 chemin du Vignier,  
Né à FORT DE FRANCE (Martinique) le 06 Avril 1958

Epoux de Madame Elisabeth Georgette Paule MATHONNET  
Née à BRIANCON (Hautes-Alpes) le 07 Décembre 1964

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens (nouveau régime) à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BRIANCON (Hautes-Alpes) le 20 Juillet 1991 Ledit régime non modifié.

12/ Leur fils [REDACTED]  
demeurant à [REDACTED]

13/ Leur fille [REDACTED]

20/ Monsieur [REDACTED]

2

3

4

## TITRE 1 : FORME - OBJET - DENOMINATION - SIEGE - DUREE

### SOCIETE CIVILE

Cette société est de forme civile.

Il est formé une société civile à capital variable qui sera régie par les textes de loi en vigueur, notamment par les articles 1832 et suivants du Code civil, les articles L.231-1. L.231-8 du Code de commerce et par les présents statuts.

### OBJET SOCIAL

La Société a pour objet:

- la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris la gestion des contentieux et les actions et/ou poursuites en justice

- + de tous immeubles bâties ou non-bâties et droits immobiliers, situés en France comme à l'étranger, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufuit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, de prise de participation, de construction, d'apport, d'échange ou autrement.

- + de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question.

- la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufuit, par voie d'achat d'échange, d'apport de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général.

- la vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société à être soumise à l'impôt sur les sociétés, ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société.

- l'emprunt de toutes sommes nécessaire à la réalisation de cet objet.  
- et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

A cet égard, il est expressément précisé que la société pourra, à titre occasionnel et gratuit, se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés ayant pour objet le financement de l'acquisition de parts sociales de la société.

### DENOMINATION SOCIALE

La société prend la dénomination de: SCI [REDACTED]

Conformément à la loi, la dénomination devra être précédée ou suivie immédiatement par les mots. « Société civile immobilière à capital variable » ou « SCI à capital variable » dans toutes pièces destinées aux tiers.

### SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé à : [REDACTED]

Son transfert dans la même commune ou le même département pourra être décidé par la gérance.

### DUREE

La durée prévisible possible de la société est fixée à : 99 ans à compter de son immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée légale ou conventionnelle.

21/ Son fils [REDACTED]

22/ Son fils [REDACTED]

23/ Sa fille [REDACTED]

24/ Son fils [REDACTED]

30/ Monsieur [REDACTED]

Epoux de Madame [REDACTED]

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens (nouveau régime) à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie [REDACTED]

31/ Leur fille [REDACTED]

32/ Leur fils [REDACTED]

40/ Monsieur [REDACTED]

41/ Son fils [REDACTED]

42/ Son fils jumeau 1<sup>er</sup> [REDACTED]

43/ Son fils jumeau 2<sup>ème</sup> [REDACTED]

44/ Sa fille jumelle 3<sup>ème</sup> [REDACTED]

Tous de nationalité française,

Ont convenu de constituer la société dont ils ont établi les statuts.

3

4